

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### SÉANCE DU 17 JUILLET 2014

Présents : MM. MORA, LEES, Mme COIG, CASAUX-BIC, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, TEULADE, Mme VOELTZEL, LABORDE, LAPRUN, KELLER, AURISSET, Mme BESSONNEAU, Mme MENE-SAFFRANE, Mme FOIX, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, ROSENTHAL, ADAM, Mme BONNET, DALL'ACQUA, Mme POTIN, Mme ETCHENIQUE, LABARTHE, Mme SARTOLOU, Mme GASTON, Mme GIRAUDON, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE.

<u>Pouvoirs</u> :	André BERNOS	à	Bernard AURISSET
	Suzanne SAGE	à	Maryse ARTIGAU
	France JAUBERT-BATAILLE	à	Michel ADAM
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Marc OXIBAR	à	Fabienne MENE-SAFFRANE
	Hervé LUCBÉREILH	à	Daniel LACRAMPE
	Denise MICHAUT	à	Dominique FOIX
	Rosine CARDON	à	Maylis DEL PIANTA
	Pierre SERENA	à	Maïté POTIN
	Didier CASTERES	à	Gérard ROSENTHAL
	Bernard UTHURRY	à	Joseph LEES
	Jean-Etienne GAILLAT	à	Marylise GASTON

<u>Suppléants</u> :	Christine CABON	suppléante de	Aimé SOUMET
	Daniel MEDOU-MARERE	suppléant de	Christophe GUERY

Excusés : Jean-Michel IDOPE, Sandrine HIRSCHINGER, Gérard LEPRETRE.

### RAPPORT N°140717-16- ECO

#### GABARN : VENTE DE LA PARCELLE D446 A LA SOCIÉTÉ BÉARN PRÉCISION

M. LACRAMPE rappelle que par délibération en date du 24 septembre 2013, il a été décidé de la vente de la parcelle D446 (suite à son rachat à la SCI HANKO) à la société Béarn Précision.

Compte tenu des modifications de portage du projet immobilier, il convient de préciser que le terrain est vendu à M. Olivier LÉZE ou à toute société morale qui pourra le substituer pour réaliser l'implantation des activités de Béarn Précision sur le Parc d'Activités du Gabarn.

Pour rappel, le prix de vente est de 11,44 € HT m<sup>2</sup>

**le 22 JUIL. 2014**

SOUS-PRÉFECTURE  
OLORON S<sup>TE</sup> MARIE

Où cet exposé,

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité**

- **APPROUVE** la vente de la parcelle de terrain D446 à la Société Béarn Précision,
- **AUTORISE** le Président à signer l'acte de vente correspondant.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 17 juillet 2014

Suivent les signatures

Affiché le 22.07.14



A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.



Le Président

Daniel LACRAMPE

**REÇU**

le 22 JUIL. 2014

SOUS-PRÉFECTURE  
OLORON S<sup>TE</sup> MARIE